



DIRECTEUR.RICE DE PRODUCTION

A la croisée des talents nécessaires à l'organisation
d'un événement



DESSCRIPTIF

Il s'agit d'un poste de **coordinateur général** en charge de la gestion opérationnelle d'un événement.

Le directeur de production analyse les besoins et les solutions à mettre en œuvre (moyens humains, techniques, logistiques, décors, sécurité...), en définit les coûts, planifie et pilote la mise en place de tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation, en bonne intelligence avec les prestataires retenus et les experts intervenants, et selon le projet/cahier des charges défini avec l'agence/organisateur ou ses représentants.

Le directeur de production agit sous mandat de l'agence/l'organisateur et en collaboration totale avec les décisions et volontés de celle-ci et/ou de son représentant (direction de projet).

En contact direct et quotidien avec le chef de projet, il suit l'évolution du dossier pour le traduire concrètement auprès des équipes et des prestataires retenus.



MISSIONS

Phase préparatoire (en amont du terrain)

- **Analyser et définir les besoins** (souvent dès la phase d'appel d'offre), étudier la faisabilité du projet en cours d'élaboration (le cas échéant en collaboration avec le directeur technique, le scénographe, le directeur photo, le directeur logistique, etc...)
- **S'assurer si possible par un repérage** que les lieux proposés sont en adéquation avec la scénographie proposée ainsi que les autres aspects du cahier des charges. Cette étape est généralement réalisée en collaboration avec la direction technique
- **Élaborer et tenir le budget** : négocier et réaliser dans les meilleures conditions les achats et les contrats d'engagements des divers prestataires techniques ou services, généralement en collaboration avec la direction technique et la direction logistique
- **Rechercher et sélectionner les fournisseurs/prestataires**
- **Définir et rédiger les cahiers des charges** (le cas échéant en collaboration avec les experts concernés...)
- **Gérer les appels d'offres** (analyse des réponses des prestataires)

- **Construire l'équipe opérationnelle** (préparation, exploitation) : analyser les besoins et identifier les expertises et talents nécessaires au projet, coordonner et organiser le travail de chacun
- **Garantir et assurer la gestion administrative et financière du projet** : analyse post-comptable, validation des bons de commande, des factures, des notes de frais, déclaration des personnes engagées auprès des RH, etc...
- **Superviser et coordonner** l'établissement des différents plans d'implantations (scénographie, structures, plans de feux, son, etc...), en collaboration avec les experts concernés
- **Suivre l'évolution des aspects logistiques et leur implication** (sous la responsabilité et en collaboration avec la direction logistique)
- **Suivre la fabrication des décors** en collaboration avec le scénographe et/ou le chef décorateur le cas échéant
- **Assurer la coordination globale** des experts/prestataires
- **Reporter régulièrement les informations/problématiques rencontrées** vers la direction de projet/agence/l'organisateur.
En ce point, la collaboration avec la direction du projet doit être régulière et claire
- **Alerter sur les risques** que des requêtes de l'agence/l'organisateur peuvent induire
- **Définir et réaliser les plannings**, dossiers techniques, etc..., en collaboration avec les différents experts concernés et la direction de projet/agence
- **Coordonner la réalisation de la feuille de service** pour le montage, l'exploitation et le démontage de l'événement
- **Garantir la gestion administrative** des plans de prévention des risques et commissions de sécurité, généralement en collaboration avec le directeur technique : récupération des documents et coordination entre les prestataires et intervenants en l'absence d'un chargé de sécurité
- Le cas échéant, **assurer la coordination** entre l'agence, les interlocuteurs du dossier et les autorités locales et/ou nationales.
Compiler/réaliser les dossiers (en collaboration avec le directeur technique) de demandes d'autorisations officielles le cas échéant
- **Gérer les déclarations nécessaires pour la gestion des droits d'auteur** auprès des organismes en charge (SACEM, SCAM, ...).

Phase d'exploitation opérationnelle (montage, répétitions, exploitation et démontage)

- **Encadrer, diriger les prestataires** en collaboration avec la direction technique et les régisseurs de terrain.
- **Veiller au bon respect et déroulement des différentes phases** et du respect du planning notamment.

Dans ces moments particuliers, le directeur de production est l'interlocuteur privilégié des responsables de sites, des chefs de chantiers et des représentants des différents métiers/prestataires (en collaboration avec la direction technique, et la régie générale, le cas échéant).

Phase post- opérationnelle

- **Garantir le bilan post-opération**, post-production opérationnelle et financière
- **Transmettre les relances** des prestataires le cas échéant.



RESPONSABILITÉ ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Le directeur de production a une obligation de moyens et non de résultat.

Il a cependant en tête un objectif de cohérence entre ce qui est vendu et ce qui est produit au final.

Sur le suivi budgétaire et la marge

Le directeur de production doit faire son maximum pour maintenir le budget en temps réel, et avoir une idée proche de la réalité de l'état des dépenses et des recettes, quand c'est possible, c'est-à-dire quand le contenu du projet est suffisamment abouti et diffusé au directeur de production, pour le permettre.

Quand la finalisation d'un budget n'est pas possible en temps réel, le directeur de production est là, en conseil, pour guider les avancées du projet au mieux de ses connaissances.

Le directeur de production est co-responsable avec l'agence/son représentant //l'organisateur de la marge finale du dossier.

Cette marge peut être cependant impactée par plusieurs facteurs (indépendants de la volonté ou des actions du directeur de production) :

- **Les prises de position stratégique de l'agence**/de son représentant/de l'organisateur vis-à-vis de son client,
- **Les prises de position stratégique/politique** d'achats de l'agence/organisateur vis-à-vis de certains prestataires,
- **Les choix ou évolutions artistiques** et/ou scénographiques,
- **Le temps imparti au développement**/préparation du projet : le planning de préparation peut ne pas permettre une action approfondie sur les achats de services et prestations,
- **Le contexte géo-économique** : le développement d'un projet dans des pays n'offrant pas une facilité d'actions similaire à celle des territoires français et européen, l'évolution des taux de change, ...

Cette liste n'est pas exhaustive.

Sur le cadre légal et juridique

Le directeur de production doit respecter les contraintes juridiques, réglementaires et administratives. Cette responsabilité est partagée avec le directeur technique et le régisseur général, dans le sens où chacun en est responsable au sein de ses missions.

Il se doit de tout mettre en œuvre afin que l'évènement depuis sa phase de montage jusqu'à sa phase de démontage final se déroule en bon respect des règles en vigueur (réglementation du travail, prévention incendie, ...).

Ceci implique, le cas échéant, l'intervention des organismes suivants :

- **Bureau d'étude** (qui valide les calculs de charges produits par les prestataires techniques, par exemple),
- **Cabinets de contrôle** structure et électrique,
- **Chargé de sécurité sur la distribution des espaces** (sécurité incendie, circulation, etc...),
- **Coordinateur SPS** (sécurité et protection de la santé)

Responsabilité

La chaîne de responsabilités toute entière est définie en France par l'**article 1384 du code civil**.

« On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

Cet article est un des pivots du droit français et un des plus appliqués.

C'est le directeur de production qui chapeaute toutes les équipes de production, directeur technique inclus. C'est donc lui qui assume la responsabilité des décisions finales, hors interférences du projet ou des clients (contre lesquelles il est de son ressort de se prévaloir, en obtenant une décharge si besoin est). Nota : la décharge n'a qu'une valeur juridique très limitée en cas de mise en danger des personnes.

C'est donc, sauf cas de décharge explicite, **le directeur de production qui est au sommet de la chaîne de responsabilités de tout l'aspect opérationnel d'un événement**. C'est lui qui est en premier lieu responsable du dommage causé par le fait de toutes les personnes qui travaillent sous sa responsabilité (directeur technique et régisseur inclus), et du matériel qu'il a sous sa garde en tant que directeur de la production.



QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Grande capacité d'écoute et d'analyse, sens du relationnel et de la prise de décision
- Savoir animer et diriger une équipe (avant tout, dans la conciliation)
Savoir gérer et coordonner les actions des différents intervenants
Savoir lire des plans techniques
Posséder également des connaissances généralistes ou parfois spécialisées dans les domaines tels que la fabrication de décors éphémères, les moyens techniques liés à l'évènement (son, lumière, vidéo, électricité, ...), la gestion des flux de population, etc...
- Savoir anticiper, analyser et alerter sur les risques encourus, notamment dans le cas de requêtes de l'agence/l'organisateur
Savoir prendre des décisions et éventuellement des risques, toujours calculés
Sens de la négociation dans une saine connaissance du marché
Savoir concilier les contraintes économiques et artistiques d'un projet
- Savoir gérer son stress et parfois celui des autres
Être rigoureux et méthodique
Avoir une grande capacité d'adaptation
Maintenir un état d'esprit positif et une écoute patiente
- Pour certains projets, notamment ceux qui se développent sur d'autres territoires géographiques ou avec des acteurs étrangers, il sera nécessaire de maîtriser d'autres langues.
- Maîtrise des logiciels courants (word, excel, powerpoint, ...)



FORMATION

Il existe de plus en plus de formations event qui incluent des cours de production. En revanche, si ces cours expliquent le but, la méthode et le métier d'un directeur de production, ils ne donnent pas accès à ce poste, qui nécessite toujours de passer par les étapes d'assistant et/ou chargé de production (ou autre) pour acquérir l'expérience nécessaire.

L'INA propose une formation de direction de production plus axée cinéma mais qui peut s'appliquer à l'événementiel.